

NOUVELLE COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES À TOUS LES LUNDIS À PARTIR DU 4 JUIN



PRÉPARATION DU BAC BRUN POUR LA COLLECTE

OPTION 1

Doublez l'intérieur du bac de comptoir

Doublez l'intérieur de votre bac de comptoir de papier journal ou d'un sac en papier et remplissez-le de résidus de table. Emballez fermement les résidus dans le papier journal ou refermez solidement le sac. Transférez le tout dans votre bac brun de 80 litres.

OPTION 2

Doublez l'intérieur du bac brun de 80 litres

Doublez l'intérieur de votre bac brun de 80 litres d'un grand sac en papier ou de papier journal. Transférez le contenu du bac de comptoir en vrac directement dans le sac de votre bac brun de 80 litres.



- L'utilisation de journaux ou de sacs en papier dans les bacs n'est pas obligatoire, mais recommandée.
- Les sacs en papier sont disponibles dans la plupart des quincailleries.
- Aucun sac plastique (incluant les sacs biodégradables/compostables) ne doit être déposé dans le bac brun de 80 l.

CONSEILS PRÉVENTIFS

ODEURS

- Saupoudrez un peu de bicarbonate de soude dans le bac brun.
- Rincez le bac après chaque collecte avec de l'eau et un détergent doux ou du vinaigre.

PETITS ANIMAUX

- Prenez les mêmes précautions qu'avec les ordures ménagères.
- Appliquez une crème au menthol autour du couvercle.

MOUCHES À FRUITS

Enveloppez vos restes de table dans du papier journal, ou utilisez des sacs en papier.

GEL

En hiver, placez une couche de papier journal ou un carton au fond du bac brun de 80 l.

LE JOUR DE LA COLLECTE

Les matières organiques (résidus alimentaires et de résidus verts) seront ramassées TOUS LES LUNDIS, entre 7 h et 18 h. Les bacs devront être placés en bordure de rue avant 7 h les lundis, ou après 19 h les dimanches. Les roues doivent faire face à la résidence et le couvercle doit être fermé mais déverrouillé. Autant les résidus verts que les résidus alimentaires peuvent être déposés dans le bac. Ne surchargez pas votre bac, le couvercle doit être complètement fermé.



Tout excédent de résidus verts peut être déposé à l'extérieur du bac soit dans un contenant rigide comme une poubelle (ne pesant pas plus de 22,7 kg ou 50 lb) ou dans un contenant biodégradable comme un sac en papier ou une boîte en carton (il ne doit pas être déposé dans le bac bleu de recyclage).

Afin de faciliter les collectes, placez les bacs de chaque côté de votre entrée charretière ou, si vous les placez côte à côte, assurez-vous de garder un espace libre d'au moins 0,5 m (2 pi) entre votre bac brun et votre bac bleu de recyclage. Sortez votre bac toutes les semaines, plein ou non.

APRÈS LA COLLECTE

Remisez votre bac sans tarder. Les bacs remisés à l'extérieur ne doivent pas être visibles de la rue.

RAPPEL SUR L'HORAIRE DE VOS COLLECTES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Collectes des matières recyclables et des matières organiques le lundi Collecte régulière des ordures le mardi tout au long de l'année					